

Création de poste liée à l'évolution des compétences techniques

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

AVIS			
Commission n°1		Bureau	
séance du 19/02/03	favorable	séance du 06/03/03	favorable

Aujourd'hui plusieurs évènements nous conduisent à proposer une modification des services techniques de la CAGB :

- La constante évolution des recrutements, en particulier la création d'une cellule maîtrise d'ouvrage, d'une mission pour le Conseil de Développement Participatif, du recrutement du chargé de mission environnement,....
- La montée en charge des compétences prioritaires, que sont l'économie et les transports.
- Le transfert du PLIE, de la compétence des aires de gens du voyage.
- Les réflexions en cours sur le transfert de la collecte des déchets et de certaines missions relevant du Contrat de Ville.
- Le départ en congé de maternité de la responsable du Département Projet de Territoire et Planification, qui va se traduire par son absence, congés ordinaires cumulés, à près de six mois.
- Le déséquilibre entre les Départements techniques, en particulier pour l'habitat et la politique de la Ville.

Il est proposé de créer un poste de catégorie A+ qui encadrerait le troisième département et remplacerait transitoirement l'absence de la responsable du Département Projet de Territoire et Planification en attendant une réorganisation ultérieure en fonction de l'évolution des services qui le composent (collecte des O.M., ...), à partir de 2004.

Ce recrutement induira pour la suite une évolution de l'organigramme qui sera soumis pour avis au CTP.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide la création du poste proposé de niveau ingénieur en chef ou ingénieur en chef de 1^{ère} catégorie ou le cas échéant d'administrateur.

Pour extrait conforme,

Le Président